

Une équipe d'accompagnants à l'écoute des malades

Association d'Accompagnement et pour le développement des Soins Palliatifs (ASP 32)



Une équipe d'accompagnants à l'écoute des malades

L'association a les mêmes initiales que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, mais elle n'a ni casque argenté, ni gros camion rouge, ni grande échelle, ni gyrophare, ni sirène. Ces membres sont invisibles. L'association a donc besoin d'un vrai coup de main bénévole pour se faire connaître.

Son projet innovant date de 1991, lors de sa création. Ce projet reste actuel : c'est de développer la culture du « Prendre soin » par comparaison et, en parallèle, avec la culture du soin médical technique qui garde tout son intérêt et sa valeur. Développer la culture du « Prendre soin » est la mettre en pratique à travers les accompagnements et tout l'environnement qui les conditionne et les permet : communication, formation, suivi des conventions avec les établissements et partenaires, gestion de l'association, etc.

Par une campagne de communication, il s'agit de faire connaître l'association et son projet global, et, par là, de susciter de nouvelles candidatures d'accompagnants bénévoles.

L'ASP 32 a choisi, pour son engagement, le cadre associatif de la loi de 1901. Ce faisant, plus ou moins consciemment peut-être, elle a opté pour :

- ◆ le bénévolat, c'est-à-dire pour du temps donné librement, volontairement et gratuitement au service des autres.
- ◆ la solidarité et le partage avec ceux qui ont plus de besoins ou sont d'une autre génération.
- ◆ la fraternité et la convivialité qui invitent à la réciprocité.
- ◆ l'humanité qui met la personne humaine au centre de nos objectifs et la poursuite de sa croissance et de son épanouissement au fondement de nos réflexions et de nos actions.

L'ASP 32 intervient dans des établissements publics ou privés de soins et dans des EHPAD, avec lesquels l'association a signé une convention, auprès des personnes qui sont recommandées par un cadre de santé. À domicile, à la demande du réseau Arpège. Mais, faute de bénévoles formés et habitant assez près du domicile des malades, trop souvent une réponse négative est apportée aux demandes de ce réseau. C'est d'ailleurs l'une des motivations de ce message : si nous voulons que dans l'avenir, un malade d'une petite commune puisse être accompagné par un bénévole, il faut que celui-ci ait été, dès demain, sélectionné et formé et qu'il habite près de chez le malade.

L'ASP 32 a donc eu l'idée d'un projet dans le cadre du **Budget Participatif Gersois 2 (BPG)**. Cette idée a été validée et c'est devenu le projet n° 4006. Ce projet concerne tout le Gers, et pas seulement un canton. Pour le valider, il faut choisir au moins trois projets et au maximum six.

L'ASP 32, pour faciliter votre choix, vous suggère aussi des projets en rapport avec le sien : le **N° 4004** (enfance et famille d'adoption) et **4007** (association pour le don d'organes). Il y a aussi un projet porté par les visiteurs de malades en milieu hospitalier (VMEH) avec le numéro **3007**.

Le projet de l'association est un de ceux qui est le moins onéreux, puisqu'il s'élève à 1.200 €. Mais à ce jour, il a encore peu de voix sur internet. C'est pourquoi l'ASP 32 rappelle que tous les jeunes lycéens et même collégiens dotés d'un smartphone peuvent voter puisqu'ils sont familiers d'Internet. Les consignes de vote sont à consulter sur le site dédié. Rappel : la date limite est fixée au 6 octobre.



Une équipe d'accompagnants à votre écoute

Association
d'Accompagnement et
pour le développement
des Soins Palliatifs du Gers



Dès le début de la maladie,
les **soins palliatifs**
prodigués par une
équipe pluridisciplinaire
de soignants,
avec des bénévoles,
cherchent à **soulager**
la personne malade et
ses proches. Ce sont les
traitements curatifs
qui visent la guérison.

L'ASP 32 vous cherche ! L'association accueille, forme et soutient ses bénévoles

Vous avez du cœur et savez vous rendre disponible,
devenez « **accompagnant bénévole** »
Déposez votre candidature **de préférence par courriel**.
La prochaine **formation initiale** se déroulera
courant 2019 (hors vacances scolaires).

Tel : 05 62 60 19 56, asp-32@orange.fr, <http://asp-32.wixsite.com/gers>